ARGENT, LIEN SOCIAL, EMANCIPATION FEMININE : SOCIOLOGIE DES ASSOCIATIONS VILLAGEOISES D'EPARGNE ET DE CREDIT (AVE&C) ET DES GROUPES SOLIDAIRES DE MICROCREDIT DANS LES PREFECTURES D'AGOU ET DE ZIO AU SUD DU TOGO

Dr. Ami EZIN
Université Joseph KI-ZERBO, Laboratoire Genre et Développement, Burkina Faso
ezinat@yahoo.fr

Résumé

La présente contribution est une synthèse de thèse qui ambitionne de comprendre les fondements socioéconomiques et culturels qui sous-tendent la participation volontaire des femmes à l'approche AVE&C, face à la pratique de la microfinance en milieu rural. A terme, il est question de déceler la structuration de stratégie qui permet aux bénéficiaires, de s'affranchir d'une recherche permanente de solutions aux besoins financiers. L'approche méthodologique est basée sur une analyse qualitative et quantitative, une analyse descriptive des deux approches et enfin une analyse comparative desdites approches. Les résultats obtenus révèlent l'existence des logiques sociales et économiques au sein des groupes solidaires de microcrédit et des groupes AVE&C étudiés. L'analyse comparative entre les facteurs d'échec de la microfinance et ceux du succès de l'AVE&C a permis de conclure que l'échec des systèmes de microcrédit en milieu rural est fondamentalement lié au déficit d'un mécanisme adéquat de mobilisation d'épargne.
***Mots clés** : AVE&C, microfinance, milieu rural, émancipation féminine, mobilisation d'épargne*

Introduction

Réduction de la pauvreté : de la microfinance à l'approche AVE&C

En tant que stratégie de réduction de la pauvreté, la microfinance fait l'objet d'évaluation de ses effets sur les bénéficiaires et leurs communautés (Labie et *al*., 2010 ; Rankin, 2001). Les études d'impact de la microfinance s'articulent ainsi autour de deux objectifs complémentaires : en premier, sa capacité à atteindre le public cible, c'est-à-dire les pauvres et les plus pauvres et en

deuxième lieu, réduire la pauvreté (Labie et *al.*, 2010). Cependant, les résultats de ces études d'impact apparaissent contradictoires (Ayayi et Noël, 2007 ; Guérin, 1997 ; Labie et al., 2010 ; Servet, 2006 ; Servet, 2015) et font opposer trois courants de pensées à savoir, les optimistes qui croient en la capacité de la microfinance à atteindre les plus démunis et lutter contre la pauvreté ; les pessimistes, pour qui la microfinance ne saurait être un outil efficace de réduction de la pauvreté et enfin ceux qui pensent que la microfinance pourrait contribuer à la réduction de la pauvreté à condition qu'elle soit accompagnée d'autres actions de développement.

L'insuffisance des actions de la microfinance et l'incapacité pour elle d'atteindre de plus en plus les pauvres (Bouyo, 2005 ; Mosley et Hulme, 1996 ; Morduch, 1999), renforcées du rôle et l'importance notoires des tontines dans les communautés rurales (Bouman, 1977; Lelart, 1990 ; Mayoukou, 1994) ont conduit les réflexions sur la mise en œuvre de la tontine Association Villageoise d'Epargne et de Crédit en abrégé, AVE&C (VSL Associates, 2007).

Qu'est-ce que l'approche AVE&C ?

AVE&C est une forme de tontine améliorée, de la famille des Associations Rotatives d'Epargne et de Crédit (AREC/ ROSCA) (Allen et Staehle, 2011; Ksoll et *al*., 2015), destinée aux vulnérables. Elle consiste pour un groupement auto créé et autogéré à constituer de petites épargnes qui servent de petits prêts pour les membres. AVE&C est développée et documentée par les Institutions CARE, CLP, CRS, Oxfam et Plan USA. Elle a été mise en pratique pour la première fois en 1991 au Niger par CARE Norvège sous le projet *Mata Masu Dubara (MMD)*, qui signifie Femmes en mouvement.

La caractéristique fondamentale de la tontine AVE&C est la constitution des épargnes par le principe d'achat de parts, qui est assimilable au système des actions bancaires. Les données sur la pratique de l'approche font état de plus de 20 millions de participants

dans 75 pays dans le monde, avec 78% de femmes (VSL Associates, juillet 2019).

La mise en œuvre de l'approche AVE&C au Togo

Au Togo, l'approche AVE&C est le résultat de l'amélioration de la tontine traditionnelle appelée *adakavi* en langue *Ewé*. En effet, la tontine traditionnelle *adakavi* est une pratique courante dans les milieux ruraux, surtout au sud du pays. Elle rassemble des hommes et femmes d'un même village, avec un effectif qui peut s'avérer pléthorique. La gestion est habituellement détenue par un groupe restreint d'hommes influents du village, vu l'ampleur de la pratique et sa gestion. L'inexistence de réunions périodiques, l'absence de compte "transparent" sur les intérêts produits par les dépôts, la possibilité de prêts aux non membres, sont certains aspects majeurs qui caractérisent cette tontine. La compréhension et l'adhésion à la démarche de l'AVE&C dans certains villages du sud ont été par endroit facilitées par l'existence ou la connaissance de cette tontine traditionnelle.

C'est pour répondre aux préoccupations incessantes des populations des zones rurales en matière de financement de leurs activités rémunératrices que certaines institutions s'investissent dans la mise en œuvre de cette approche. Etant *a priori* des structures non spécialisées dans la fourniture des services financiers, ces institutions se sont rendues à l'évidence des retombées de l'approche AVE&C dans les communautés où elle est mise en œuvre. C'est ainsi qu'entre 2007 et 2018, près de 93 000 participants (ce chiffre est issu des données recueillies auprès de Plan International, INADES-Formation, ONG JVE, ICAD) font l'expérience de la tontine. Les résultats de la pré-enquête nous ont permis d'identifier six structures, ONG et initiatives communautaires (la liste n'est pas exhaustive car il y a des initiatives qui échappent à notre champ d'exploration) qui en font la promotion à travers divers projets.

1. Problématique

La problématique de cette recherche a été construite autour de trois constats

D'abord l'insuffisance de connaissances sur l'approche. En effet, l'ensemble des écrits disponibles font état des impacts positifs de la pratique, sans pour autant aborder très spécifiquement les facteurs de cette réussite. Nous sommes dès lors avides de comprendre comment elle engrange ces résultats positifs. Par ailleurs, étant donné que c'est une nouvelle approche, (les écrits sont récents et datent des années 2010), il importe de réaliser cette étude afin de contribuer à l'évolution des connaissances.

Ensuite, parallèlement aux expériences réussies de l'approche AVE&C, l'échec de certaines pratiques de microcrédit avec les femmes rurales a retenu notre attention. Aussi, l'institutionnalisation de la microfinance et la recherche de l'autosuffisance des Institutions de Microfinance (IMF), qui font d'elles de véritables "entreprises commerciales", ont amené à s'interroger sur la capacité réelle du microcrédit à permettre à la femme rurale de s'épanouir. En effet, des témoignages de bénéficiaires de microcrédits indiquent que ceux-ci vivent dans un cercle vicieux de surendettement, marqué par une dépendance aux microcrédits des IMF et un recours perpétuel aux crédits usuriers pour des remboursements. Les défaillances sont observées à chaque cycle, faisant ainsi des groupes solidaires de microcrédit, des organisations éphémères en face des groupes AVE&C qui, eux sont durables dans le temps. Par ailleurs, même si les données présentées par les IMF et autres organisations du secteur de la microfinance ne renseignent pas sur l'accès des populations rurales aux microcrédits en termes d'effectif et de ressources déboursées, et surtout des impacts réels sur le bien être des bénéficiaires ruraux ; la recherche de l'autosuffisance des IMF et l'institutionnalisation de la microfinance elles-mêmes, semblent conduire au relâchement et à l'abandon de cette cible qui présente un risque élevé de non remboursement.

Publié chez les Editions Francophones Universitaires d'Afrique

Le troisième point de notre problématique n'est pas un constat en soi, mais un corolaire des précédents. En tant que stratégies de financement, comment la microfinance et l'approche AVE&C, pourront, chacune, permettre une autonomisation des femmes rurales.

1.1. Fondamentaux de la recherche

Question générale

Comment des organisations monétaires sont socialement et culturellement encastrées dans des communautés pour produire des transformations sociales, en l'occurrence l'émancipation féminine ?

Questions spécifiques

Quelles sont les formes de logiques qui déterminent le fonctionnement des associations villageoises d'épargne et de crédit et des groupes solidaires de microcrédit ?

Quels sont les mécanismes structurels au travers desquels les femmes s'émancipent au sein des associations villageoises d'épargne et de crédit et des groupes solidaires de microcrédit ?

Objectif général

Ce travail vise à faire une analyse sociologique des associations villageoises d'épargne et de crédit et les groupes solidaires de microcrédit en lien avec l'émancipation féminine.

Objectifs spécifiques

Etudier les formes de logiques en œuvre dans les associations villageoises d'épargne et de crédit et les groupes solidaires de microcrédit.

Analyser les mécanismes structurels au travers desquels les femmes s'émancipent au sein des associations villageoises d'épargne et de crédit et des groupes solidaires de microcrédit.

Hypothèse principale

Les associations villageoises d'épargne et de crédit et les groupes solidaires de microcrédit sont des constructions humaines fondées sur des relations sociales et vecteurs d'un ensemble de logiques financières influencées par les approches dont ils résultent.

Hypothèses spécifiques

L'expérience vécue des membres et leurs capacités d'appropriation des normes des pratiques financières (approche AVE&C et microfinance) déterminent le fonctionnement et la survie des associations villageoises d'épargne et de crédit et les groupes solidaires de microcrédit.

La reconnaissance à une identité commune, l'acquisition de savoirs et l'amélioration de la situation financière participent à l'émancipation féminine.

2. Méthodologie de la recherche

2.1. Terrain de la recherche et état du phénomène

Le terrain de recherche est le Togo. Les données sur les pratiques de microfinance font état de 263025 groupements de microcrédit (situation au 31 juillet 2017, données de la CASIMEC). Ce chiffre englobe les groupements ruraux ainsi que ceux des zones péri-urbaines et urbaines. Les pratiques de l'approche AVE&C, quant à elles, concernent selon les données accessibles, plus 3500 associations sur le territoire national. La démarche méthodologique adoptée repose d'abord sur une étude de cas, qui a concerné les sites d'étude, et ensuite sur un sondage par grappes pour déterminer les échantillons d'individus enquêtés.

Concrètement, dans ce paysage national, nous avons identifié et retenu trois sites d'expérimentation dont deux pour les pratiques de microfinance et un pour les AVE&C. Le choix du site de la pratique d'AVE&C se justifie par le caractère autonome des groupes de ce

milieu. En effet, ce sont des groupes qui n'ont reçu aucun appui institutionnel ni matériel durant leur existence, contrairement à d'autres qui sont accompagnés par des projets et reçoivent des appuis des ONG. Quant aux choix des deux sites d'expérimentation de la microfinance, les raisons ont été d'ordre matériel et surtout méthodologique. En effet, les résultats des échantillonnages réalisés grâce à la méthode de sondage par grappes dans les deux univers (Have Doume et Agou Dzogbepime) ont donné pour les bénéficiaires de microcrédits *E1= 40 individus* et pour les membres des AVE&C *E2= 100 individus*. L'écart considérable entre les tailles des deux échantillons n'étant pas convenable à une analyse comparative, nous avons procédé au choix d'un second site de pratique de microfinance.

2.2. Sites de la recherche et univers d'étude

Les trois sites d'expérimentation retenus sont les villages de Have Doume et Hakedji, tous deux dans la région Maritime, pour les pratiques de microfinance ; et le village de Agou Dzogbepime, dans la région des Plateaux, pour le compte des pratiques de l'approche AVE&C.

Tableau N°1 : Les univers d'étude

Groupes cibles	**Bénéficiaires de microcrédits**		**Membres des AVE&C**
Villages	Have Doume	Hakedji	Agou Dzogbépime
Nombres de groupes	12	16	5
Effectif des groupes	52	78	130
Hommes	10	31	10
Femmes	42	47	120

Source : Données d'enquête de terrain septembre-octobre 2018

La constitution de chacun des deux types de groupes est déterminante de l'approche correspondante. Le groupe solidaire est une formation, une exigence du domaine de la microfinance. Son

effectif est de 3 à 6 personnes. Selon les acteurs des IMF, c'est un principe qui permet un suivi efficace des membres du groupe, surtout par les pairs. Les associations villageoises d'épargne et de crédit sont également fondées sur le principe de l'approche AVE&C. Ce principe de formation des groupes définit un maximum de 30 participants par groupe. L'effectif minimum requis est de 12 ou 15participants.

2.3. Echantillonnage par la méthode de sondage par grappes

L'échantillonnage par grappes a été utilisé pour définir les échantillons d'individus à enquêter dans le cadre de l'analyse quantitative. Le choix de cette méthode est justifié par la définition de la technique. Selon J.-L. Loubet del Bayle (2000, p. 100), le sondage par grappe :

> (…) consiste à tirer au sort, non plus des individus, mais des groupes d'individus existant naturellement dans l'univers étudié. Ceci suppose que l'on dispose d'une liste de ces groupes naturels, après quoi on tire au sort les groupes constituant l'échantillon et on interroge tous les individus appartenant à ces groupes. (J.-L. Loubet del Bayle, 2000, p. 100).

Dans la pratique, tout le processus repose sur le tirage des grappes dont les individus seront interrogés. Pour ce faire, la base est de définir la taille de l'échantillon à interroger et par suite, calculer le nombre de grappes dont sera issu cet échantillon et préciser le numéro de ces grappes (étant donné que ces grappes sont numérotées). Nous avons ainsi procédé en premier lieu à l'échantillonnage de l'univers d'étude du village de Have Doume. La première étape fut la détermination de la taille de l'échantillon. Elle a été calculée par la formule probabiliste avec une marge d'erreur de 0,07 et un intervalle de confiance de 96%. La formule du "*pas*" a permis de déterminer les numéros des groupes dont est issu l'échantillon. Nous avons ensuite utilisé le taux de sondage du premier échantillonnage pour les deux autres, ceux de Agou Dzogbepime et de Hakédji. Par la même formule de "*pas*", les

numéros des groupes qui ont fourni les échantillons respectifs ont été déterminés.

Tableau N°2 : Résultats des échantillonnages

Milieux et organisations	**Nombre de groupes échantillonnés**	**Effectif**		
		Femmes	Hommes	Total
Agou Dzogbepime : AVE&C	4	90	10	100
Have Doume : Groupes solidaires de microcrédit	9	34	6	40
Hakedji : Groupes solidaires de microcrédit	12	38	22	60

Source : Données d'enquête de terrain septembre-octobre 2018

A Agou Dzogbepime les 100 membres à enquêter sont issus de 4 groupes échantillons sur les 5 existants. Les numéros de groupes retenus sont le G1, le G2, le G4 et le G5.

2.4. Collecte des données, traitement et analyse

Pour la collecte des données, nous avons réalisé trois enquêtes par questionnaire à raison d'une enquête par site, 34 entretiens individuels, 4 entretiens de groupes, 3 observations de réunions, des observations directes. Nous avons réalisé une analyse descriptive de l'approche AVE&C qui a eu pour corpus le guide de l'agent de terrain *Associations Villageoises d'Epargne et de Crédit (AVE&C) : Guide du Programme, Manuel d'Opération de Terrain* les versions 2006 et 2011. Egalement des pratiques de microfinance ont été analysées au travers de corpus diversifiés.

La collecte des données s'est faite en deux phases, une première qui a duré 5 semaines, du 18 septembre au 25 octobre 2018 ; et une

seconde phase d'approfondissement de la base empirique qui s'est étalée sur la période février-avril 2020. Les données quantitatives collectées ont été traitées et analysées grâce aux logiciels SPSS et Excel ; celles qualitatives ont fait l'objet d'une analyse du contenu.

3. Résultats de la recherche

Les résultats de la recherche ont été présentés en cinq chapitres. L'essentiel des résultats qui analysent les pratiques financières est présenté en ces trois points suivants :

Les fondements du succès de l'approche AVE&C
L'étude de la microfinance et du système d'épargne et crédit étudié
Les marqueurs de l'émancipation féminine

3.1. Les fondements du succès de l'approche AVE&C

Les études d'impact de la mise en œuvre de l'approche AVE&C tout comme celle des groupes étudiés, font état, dans leur ensemble, des résultats positifs obtenus par les participants. Sur la base des données empiriques, nous avons décelé trois catégories de facteurs qui concourent au succès de l'approche. Il s'agit en premier lieu des facteurs qui sont intrinsèques à l'approche elle-même, dites facteurs stratégiques ; deuxièmement, des facteurs liés à l'organisation pratique de l'approche ; et troisièmement, des facteurs qui sont relatifs au contexte culturel des membres des AVE&C.

3.1.1. Des facteurs stratégiques simples et adaptées

En ce qui concerne les facteurs stratégiques, les résultats ont montré l'existence d'un système basé sur la mobilisation de l'épargne qui reste le moteur de réussite de l'approche AVE&C. Les analyses faites sur la relation « épargne-crédit » ressortent que la stratégie est fondée ou met l'accent sur la mobilisation d'épargne avant l'octroi de crédit, et de ce fait, le système est préservé du risque d'endettement des membres qui est l'une des causes de l'échec des approches de financement. Ce renforcement de la capacité d'épargne des membres est rendu possible grâce à une technique d'épargne

captivante et novatrice. Cette technique procure un certain engouement aux membres pour l'épargne.

La flexibilité et la souplesse des conditions de cotisation et de crédit, qui sont des conditions définies par les participants eux-mêmes, contribuent aussi au renforcement de la capacité d'épargne des membres. En marge de l'existence de ce système renforcé de mobilisation de l'épargne, les résultats révèlent que l'adhésion et la participation des membres à l'approche et le caractère durable des groupes, sont le fruit du système de rémunération de l'épargne. Le recyclage des épargnes des membres à partir des crédits qu'ils s'auto-octroient a séduit des membres qui en ont trouvé leur motivation d'adhésion, ou d'appartenance aux groupes. En effet, au départ, l'adhésion aux groupes est motivée par la recherche de moyens financiers, de crédits pour résoudre des problèmes financiers. L'analyse des ratios épargne/crédit ainsi que les témoignages des membres montrent qu'au fil des cycles, cette motivation a été supplantée par le désir d'accumulation financière. Deux facteurs ont été déclencheurs. Le premier est la capacité du groupe à préserver les épargnes de chacun des membres et le second, les bénéfices perçus sur les épargnes au partage.

Un dernier élément lié à la stratégie est l'existence d'un plan de formation des groupes sur la méthodologie dans l'optique d'une gestion autonome par les membres. Dans une pratique financière ou un système de financement, l'opportunité pour les membres à assurer la gestion, leur confère une confiance en la pratique et ainsi accroître leur participation.

3.1.2. Les facteurs organisationnels qui contribuent au succès de l'approche

Le caractère flexible de la pratique, l'autonomie de gestion, la disponibilité et l'accessibilité des fonds constituent des pratiques organisationnelles de l'approche AVE&C qui contribuent à l'obtention de résultats positifs. La flexibilité de la pratique est son

aisance à répondre aux aspirations des membres, selon leur contexte de populations vulnérables. On dénote cette caractéristique à travers la liberté d'adhésion aux groupes ; un mode d'adhésion qui se révèle inclusif, et à travers la simplicité des opérations, induisant de faibles coûts de gestion des groupes, qui évitent aux membres des redevances diverses. La flexibilité de la pratique est également montrée à travers les règles et procédures de fonctionnement en vigueur dans les groupes. Tout comme les conditions d'épargne et de crédit, lesdites règles sont définies par les membres.

Les groupes AVE&C sont gérés par les membres (les règles d'épargne, de crédits et organisationnelles sont définies par les membres, et les réunions sont conduites également par les membres). L'autonomie de gestion donne ainsi la possibilité au groupe d'instaurer des formes de transactions ou dispositions dont le but est de rendre service aux membres, de faciliter la résolution de leurs problèmes, de répondre à leurs aspirations. Cette disposition qui est absente au sein des groupes gérés par une autre entité, est un gage du succès des groupes AVE&C, car chaque membre y trouve satisfaction.

3.1.3. Les facteurs culturels du succès de l'approche AVE&C

Comprendre la promptitude des remboursements des crédits par les membres est fondamental pour la recherche dans une logique de comparaison avec d'autres systèmes de micro-financement où les bénéficiaires, de conditions socioéconomiques similaires, éprouvent des difficultés pour rembourser les crédits. Aussi, la durabilité des groupes, comprise en termes de nombre d'années d'existence des groupes, est pour nous une manifestation de réussite de l'approche. Il s'est avéré urgent de comprendre les facteurs qui expliquent cette longévité des groupes. Le troisième fait sur lequel les analyses ont décelé des fondements culturels est l'existence de la caisse de solidarité. Les logiques de la gestion de la caisse de solidarité au sein des groupes AVE&C montrent l'importance des relations interpersonnelles entre les membres à côté des relations purement financières.

L'utilisation des ressources personnelles des membres dans la pratique AVE&C est un facteur qui appelle ceux-ci à, non seulement participer à la gestion du groupe, mais aussi à s'impliquer dans les transactions et le suivi des opérations financières. Il nait au sein du groupe un self contrôle et un contrôle mutuel. Chacun, en développant une telle attitude se voit, quel que soit son niveau de mobilisation financière, tenu par ce self contrôle et le contrôle du groupe. Ces valeurs sont capitales dans un contexte où ils sont unis par des liens sociaux. La crainte d'un déshonneur dû à une défaillance est aussi grande, que les membres s'évertuent au respect des règlements en vigueur au sein du groupe et surtout, fondamentalement le remboursement des crédits obtenus. Interrogée sur cette faculté des membres à la promptitude des remboursements dans les groupes AVE&C, une femme répond : « *C'est notre argent, chacun sait qu'en recevant un crédit, il reçoit l'épargne de chacun des membres du groupe. Or nous savons comment nous nous débrouillons pour venir cotiser. Alors tu ne peux pas refuser de payer. S'il t'arrive une difficulté, nous le saurons et verrons ce qu'il faut faire* ». (Femme, 50 ans, sans instruction, divorcée).

Les groupes AVE&C ne sont pas de simples agrégats physiques ni statistiques, ils constituent de véritables groupes sociaux du fait de l'existence des interactions entre les membres et de la conscience de ses membres à une appartenance commune. La conscience d'appartenance commune est un fait : elle suppose l'existence d'une culture qui est partagée par l'ensemble des membres et qui concourt au bon fonctionnement du groupe. La conscience d'une appartenance commune à une entité sociale cimente les relations entre les membres et permet une contribution et participation de tous pour l'atteinte des résultats du groupe. C'est le cas des groupes AVE&C. La satisfaction des membres pour les services des AVE&C témoigne de leur conscience d'appartenance aux groupes. Les données empiriques démontrent que le recours aux services de microfinance pendant l'appartenance aux AVE&C a diminué considérablement. Aussi, l'appartenance aux pratiques tontinières du milieu a connu une baisse

par rapport aux résultats obtenus chez les bénéficiaires de microcrédits. Les membres ont également affirmé qu'ils n'ont plus recours aux services d'autrui pour des demandes de prêts. *« Depuis que je fais partie de ce groupe, je ne vais plus chez les autres pour demander des prêts. D'ailleurs, pourquoi le ferai-je d'autant plus qu'ici on a des opportunités ? Ici c'est notre groupe ! Et il y a les fonds ! Dès qu'on a le besoin, on l'exprime et on est satisfait* » (Femme, 68 ans, primaire, mariée). Pour cette femme, et pour les autres membres enquêtés, l'identification à leurs groupes et la satisfaction de services que ces derniers offrent, les ont conduits à ne plus rechercher les solutions à leurs inquiétudes financières ailleurs qu'auprès des groupes.

3.2. L'étude de la microfinance et du système d'épargne et crédit étudié

3.2.1. Le système d'épargne et crédit étudié

Le système d'épargne et crédit étudié est le Fonds National de la Finance Inclusive (FNFI) qui est un programme d'inclusion financière de l'Etat. Il œuvre depuis 2014 à travers les IMF déjà opérationnelles sur le terrain.

Les bénéficiaires sont constitués en groupes solidaires d'effectifs 4 à 6 membres et font des réunions de collecte des remboursements. La gestion financière est assurée par l'IMF qui est pourvoyeuse des ressources financières ; il y a tout de même une responsabilisation des groupes par un animateur principal qui fait le lien entre les groupes et l'IMF. Les recherches documentaires révèlent que les crédits FNFI sont caractérisés par leur courte durée. Cette durée est de 6 mois pour un cycle de crédit APSEF avec un maximum de 5 cycles. La durée d'un crédit AGRISEF est d'une année. Les montants des crédits APSEF sont de 30 000 FCFA pour les deux premiers cycles, 50 000 FCFA pour le troisième et le quatrième cycles et 100 000 FCFA pour le cinquième cycle appelé crédit d'accompagnement. Les personnes enquêtées sont, certaines à leur premier cycle et d'autres au deuxième cycle.

Atouts du système d'épargne et crédit étudié

Le système étudié présente des atouts majeurs : les faibles taux d'intérêts, la bonification de ces taux en épargne et l'absence d'épargne préalable à l'accès aux crédits.

Les crédits FNFI sont octroyés à des taux d'intérêt bonifié. Les crédits de 30 000 FCFA sont accordés à un taux d'intérêt de 5% bonifié de 3% sous forme d'épargne personnelle pour le membre. Les crédits de 50 000 FCFA sont octroyés au taux d'intérêt de 8% bonifié de 5%. Les crédits sont octroyés sans épargnes préalables, mis à part le payement de frais de dossier qui s'élève à 1000 FCFA par membre.

Limites du système d'épargne et crédit étudié

Malgré les atouts énumérés précédemment pour lesquels les membres sont enchantés, l'étude a noté des retards de remboursements des crédits (80%). Même si des retards de remboursement sont courants dans les AVE&C, en microfinance ils sont pénalisés d'autant plus qu'ils restent un frein pour l'autosuffisance des IMF. Nous avons aussi noté une participation importante des membres aux tontinières (68% contre 13% au sein des AVE&C) qui selon les analyses, est le signe que les services de microfinance ne satisfont pas totalement les membres. Par ailleurs, des calculs indiquent (Tableau N°4 ci-dessous) que sur la durée de 5 cycles définis par le programme, l'épargne réglementaire d'un membre est de 9 200 FCFA ou tout au plus 25 000 FCFA pour un cumul de crédit de 240 000 FCFA ou 500 000 FCFA.

Tableau N°4 : Evolution de l'épargne du membre dans le programme de microfinance étudié

Cycle (six mois)	Montant défini du crédit en FCFA	Taux bonifié	Epargne mobilisée en FCFA
1	30 000/ 100 000	3% / 5%	900/ 5000
2	30 000/ 100 000	3% / 5%	900/ 5000
3	40 000/ 100 000	3% / 5%	1 200/ 5000
4	40 000/ 100 000	3% / 5%	1 200/ 5000
5	100 000/ 100 000	5% / 5%	5 000/ 5000
2 ans et demie	240 000/ 500 000		9200/ 25 000

Source : Données d'enquête de terrain, septembre-octobre 2018

Les relevés des données financières des membres enquêtés des deux groupes ont permis de dresser le graphique N°2 ci-dessous. Le bas niveau des épargnes des bénéficiaires de microcrédits est suicidaire pour le système en cas de difficultés de remboursement des crédits, et pour les membres pour un affranchissement du système.

Graphique N°2 : Systèmes d'épargne et autonomisation financière

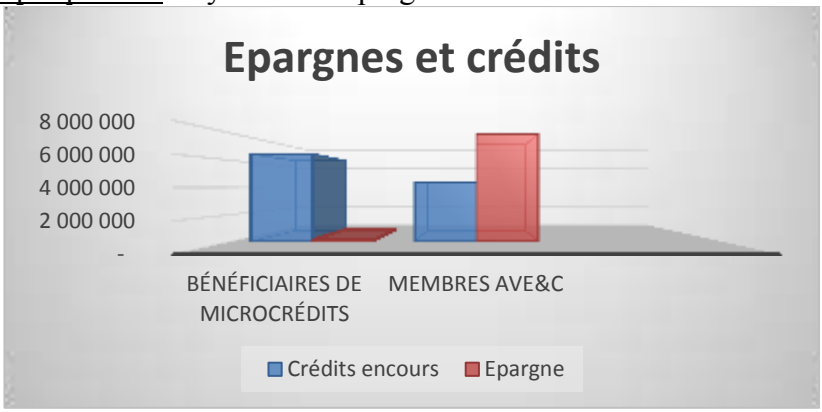

Source : Données d'enquête de terrain, septembre-octobre 2018

En somme, l'analyse faite du système de microfinance étudié est qu'il est limité de par :

L'absence d'un mécanisme adéquat d'épargne ;
La faiblesse des épargnes des membres ;
La limitation du nombre de cycles ;
Le principe de caution solidaire.

En effet, les membres ne font pas d'épargne dans ce système, l'épargne est celle de la bonification des intérêts. Même si les membres sont incités à l'épargne individuelle, celle-ci se révèle insuffisante ; l'épargne volontaire individuelle n'étant pas toujours fiable. La limitation à 5 du nombre de cycles permet-elle aux bénéficiaires d'être autonomes ? Les données du tableau N°4 nous éclaire sur la question. Aussi, le graphique N°2 corrobore la thèse de l'impossibilité d'une quelconque autonomisation des bénéficiaires dudit système de microfinance, au regard de l'insuffisance des ressources propres des membres. En ce qui concerne le principe de caution solidaire, l'analyse faite révèle que le principe pénalise les bons payeurs, puisqu'il retarde leur accès aux crédits à temps. Il peut se révéler aussi être une occasion de non remboursement pour des personnes non sérieuses.

3.2.2. Etude de la microfinance : Déconstruction des conclusions sur l'échec de la microfinance

La pratique de la microfinance est basée sur l'apport de ressources financières de la part de l'IMF ou la structure d'appui.

Les montants des microcrédits accordés aux femmes rurales varient entre 15 000 FCFA et 50 000 FCFA. Les premières séries peuvent comporter des montants de 5 000 FCFA au regard de la situation socioéconomique de la femme. Ces montants n'excèdent pas les 30 000 FCFA sauf pour les femmes d'un niveau économique jugé acceptable. Il est du moins habituel de voir des montants de microcrédits de plus de 60 000 FCFA lorsqu'il s'agit des bénéficiaires habituels. Les modalités de remboursements de ces

Publié chez les Editions Francophones Universitaires d'Afrique

crédits, définies au cours des sessions d'informations sur le projet dépendent d'un programme à l'autre ou des types d'activités financés. Les expériences connues au cours des explorations font état des remboursements mensuels, hebdomadaires pour les crédits du type AGR et des remboursements périodiques (selon les périodes de récolte et de vente) pour les crédits agricoles. La durée du crédit est dépendante des objectifs du fonds, et aussi de l'activité. On connait à ce propos des crédits annuels ou moins de 12 mois. Des différés, quelle que soit la durée du crédit, sont accordés. Les taux d'intérêt appliqués généralement sur les crédits sont de l'ordre de 15 à 24% l'an. Des programmes subventionnés peuvent revoir ces taux à leur guise.

Analyse comparative microfinance/ approche AVE&C

Tableau N°5 : Comparaison avec certaines caractéristiques du microcrédit

Echec du microcrédit	Groupes AVE&C
Précarité des conditions économiques et sociales des ruraux	Conditions économiques et sociales précaires des membres
Taux d'intérêt élevé : 15 à 18%	Taux d'intérêt de 30 à 60%
Demande d'une épargne préalable ou d'une caution	Constitution d'une épargne avant les premiers décaissements des crédits
Inadéquation besoin/crédit	Existence de crédits de faibles montants et des crédits fantaisistes (crédit n'ayant aucun rapport avec l'épargne du membre ou l'activité)

Source : Données d'enquête de terrain, septembre-octobre 2018

L'analyse comparative microfinance /approche AVE&C nous a amené à procéder à une déconstruction de certaines conclusions sur l'échec de la microfinance. En effet de l'étude de la microfinance, certains auteurs (Guérin, 2001 ; Bouyo, 2012 ; Djeumen, 2005 et Tchekote, 2004, cité par Bouyo, 2012) ont attribué l'échec du microcrédit des femmes rurales à la précarité des leurs conditions économiques et sociales, aux taux d'intérêt élevés, à la demande d'une épargne préalable ou d'une caution ou à l'inadéquation besoin/crédit (montants des microcrédits supposés trop faibles).

Cependant, l'analyse de l'approche AVE&C révèle l'existence des mêmes conditions auprès des groupes AVE&C. Alors que nous étions parvenus au succès de l'approche AVE&C, nous nous interrogeons sur les causes réelles de l'échec du microcrédit en milieu rural.

L'analyse comparative microfinance /approche AVE&C : Facteur fondamental de l'échec de la microfinance en milieu rural

En analysant les facteurs de succès et d'échec des approches respectives, nous arrivons à la conclusion que le facteur fondamental d'échec des pratiques de microfinance est l'absence d'un système adéquat de mobilisation d'épargne. Comment se présente ce système ?

Le système met en place un mécanisme d'épargne périodique qui permet un essor financier et favorise la disponibilité financière ; l'épargne périodique renforce la culture d'épargne qui permet, à un niveau, une culture de remboursement, celui-ci à son tour va favoriser la capacité de remboursement. La disponibilité financière renforce également la capacité de remboursement.

Le système est préservé des situations de détournement de crédits, de non remboursement et de décapitalisation. Par contre il favorise l'autofinancement, une sécurité financière et une liberté d'utilisation sociale des fonds ; qui sont les reflets d'une autonomisation.

3.3. Les marqueurs de l'émancipation féminine

3.3.1. Acquisition de savoirs et Socialisation des femmes

L'émancipation des femmes des AVE&C commence par l'acquisition de savoirs et la socialisation à travers des échanges et les partages d'informations au sein des groupes. "*Désormais, grâce à nos échanges au sein des groupes, nous avons connaissance de plusieurs enjeux et nous pouvons aussi prendre certaines décisions pour le bien de notre famille. Puisque nous pouvons apporter notre contribution…"* (Femme, mariée, 4 enfants, 5 ans AVE&C).

Cette socialisation et acquisition de savoirs renforcent leur rôle social, économique et politique en priorité de leur rôle traditionnel de « femme ». L'acquisition d'un statut social meilleur par la femme va faire gagner toute la communauté de par ses contributions financières dans la famille et dans des œuvres caritatives.

3.3.2. Accroissement du pouvoir financier des femmes

Les marqueurs importants de l'émancipation des femmes est l'accroissement de leur pouvoir financier, le pilier même de l'émancipation, et les retombées de l'utilisation des ressources. En effet, pour les 90 femmes des AVE&C enquêtées, le relevé des épargnes mobilisées indique 6 179 200 FCFA (pour 40 réunions, correspondantes à 10 mois d'activités). Le montant total attendu au partage de fonds (50 réunions) est de 7 872 600 FCFA avec une moyenne d'épargne de 87 500 FCFA. Les encours de crédits s'élèvent à 3 462 000 FCFA.

3.3.3. Contribution au bien-être du ménage

Graphique N°3 : Investissement des ressources financières des femmes

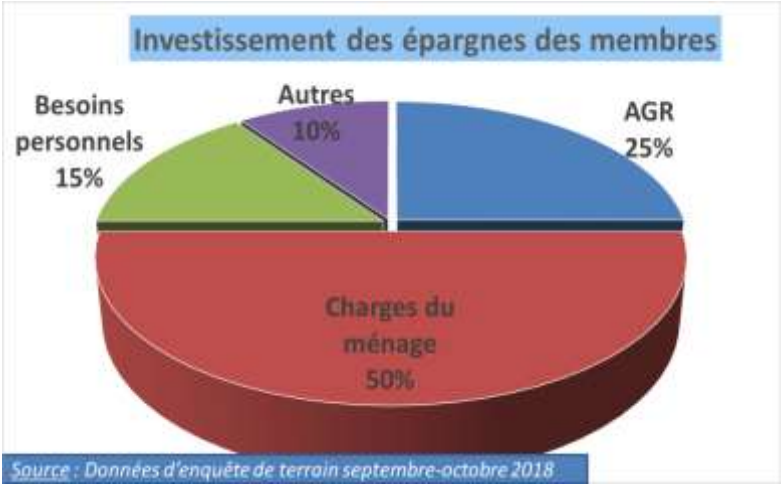

La moitié des ressources financières des femmes est investie dans les charges du ménage qui prend en compte les besoins en alimentation, la santé de la famille et l'éducation des enfants. Pour les femmes interviewées, les ressources en crédit servent généralement à ces besoins.

La théorie des motivations et des besoins se manifeste très clairement dans l'attitude des femmes en ce qui concerne l'utilisation des ressources financières. Le bien-être de la famille est la principale préoccupation de la femme.

3.3.4. Contribution communautaire

Photo N°1 : Plaque indicative de l'école, initiative des femmes en 2015

Source : Photo EZIN, Octobre 2018

La mise en œuvre de l'approche AVE&C par les femmes d'Agou Dzogbepeme a été bénéfique pour la communauté qui a eu droit à la plaque indicative de l'école. Ce geste a été l'unique jusqu'au moment de notre enquête en Octobre 2018.

3.3.5. Réussites individuelles

Au-delà de leur rôle envers la petite famille et la communauté, les femmes des AVE&C étudiées réalisent des projets individuels qui leur tiennent à cœur. Il s'agit de l'acquisition de biens matériels parmi lesquels l'on dénote les ustensiles de femmes surtout les cantines traditionnelles qui constituent pour la femme togolaise (du sud) l'expression d'une maturité et émancipation féminine.

3.3.6. Réalisations durables

Photo N°3 : Construction d'une femme des AVE&C

Source : Photo EZIN, Octobre 2018

Plusieurs femmes se sont véritablement réalisées grâce à la tontine AVE&C. Nous en avons interviewé cinq, dont madame Dagan sur la photo, qui nous ont rapporté comment elles sont parvenues à construire des habitations grâce aux épargnes perçues aux partages.

Conclusion

Les dérives de la microfinance à l'ère de sa maturité en particulier, le surendettement des bénéficiaires révélé par les résultats des études d'impact, l'évolution du secteur traduite par la recherche d'une rentabilité financière par les IMF aux dépens de celle des clients, la professionnalisation des IMF, sont autant d'indices qui ont renforcé notre postulat sur un échec de la stratégie en milieu rural. Parallèlement, la mise en œuvre de la pratique AVE&C non seulement connait un succès dans les communautés de mise en œuvre à travers l'adhésion des populations, surtout les femmes, mais aussi produit des résultats positifs qui sont révélés dans les études d'impact. Ces constatations nous ont conduits dans cette recherche à élucider les fondements qui justifient la position de chacune de ces

deux stratégies et leur contribution à l'autonomisation financière des femmes rurales. Des questionnements spécifiques libellés pour expliciter la compréhension et l'enjeu du sujet, et les recherches exploratoires sur les pratiques ont permis de formuler les hypothèses qui ont guidé notre démarche méthodologique pour aboutir aux résultats présentés.

Grâce à sa démarche comparative, la présente recherche a montré que l'échec des systèmes de microcrédit est fondamentalement lié au déficit d'un mécanisme adéquat de mobilisation d'épargne. L'épargne qui devra permettre aux bénéficiaires l'autofinancement de leurs activités une stabilité financière à la fin des programmes.

Références bibliographiques

Adams, Dale, W., (1994), « L'épargne financière rurale a-t-elle un rôle à jouer dans le développement ? » in *Epargne et Développement*, Kessler D. et Ullmo P. A. (Eds), Economica, Paris, pp. 9-16.

Adams, Dale, W., (1994), Une nouvelle vision de la finance informelle, in D.W. ADAMS et D.A. FITCHETT (éds), Finance informelle dans les pays en voie de développement, Presses Universitaires de Lyon, pp. 17-3

Adams, Dale W. and Von Pischke, John D., (1992), « Microenterprise credit Programs : Déjà vu », vol. 20, n°10, pp. 1463-1470.

Andreani, J.-C., Conchon, F., (2015), *Méthodes d'analyse et d'interprétation des études qualitatives : état de l'art en marketing*, p.26 https://www.researchgate.net/publication/238711815

Agbovi, Kwassi, Komlan, (2015), « Initiatives tontinières en milieu rural au Togo : Quelle contribution au développement socioéconomique ? », *RUCAO*, Abidjan, N°44-45, pp.249-268.

Aglietta, Michel, (2015), « La monnaie est un rapport social » Entretien, *Les Possibles* — No. 06 Printemps.

Allen, Hugh and Staehle, Mark, (2007), *Village Savings and Loan Associations (VSLAs): Programme Guide and Field Operations Manual*. Version 2.92. CARE International.

Allen, Hugh and Staehle, Mark, (2011), *Village Savings and Loan Associations (VSLAs): Programme Guide and Field Operations Manual.* Version 1.04. CARE International.

Allen, Hugh and Panetta, David, (2010), *Saving Groups: What are they?* The SEEP Network, Washington D.C.

Ashe, J. (2010), *The Savings-Led Revolution*, in Financial Promise for the Poor, Wilson et al. eds.

Ayayi, Ayi, (2007) "Microfinance: Debt or Equity? What are the Implications for Profitability and Social Welfare" Unpublished Working Paper Banque Populaire Chair in Microfinance.

Ayayi, Ayi, et Noël, Christine, (2007), *Défis et perspectives de la recherche en microfinance*, JEL : G21, 34 p.

Bass, J., et al. (2014), Study of Effectiveness of a Social-Economic Intervention for Sexual Violence Survivors in Eastern DRC

Beaman, Lori and *al*., (2014), « Saving for a (not so) Rainy Day: A Randomized Evaluation of Savings Groups in Mali », October 2014 JEL Codes: O12, D12, D91

Blanc, Jérôme, (2008), *Usages de l'argent et pratiques monétaires*, Working paper du LEFI.

Bloch, Maurice, (1994), *Les usages de l'argent*, Terrain, N°20, Carnet du Patrimoine Ethnologique.

Bouman, Frits, J.A., (1977), « Indigeneous saving and credit association in the third world: a message », Savings and Development, vol. 4, n°1, p. 181-220

Bouman, Frits, J.A., (1995), "Rotating and Accumulating Savings and Credit Associations: A Development Perspective." World Development 23 (3): 371–84.

Bouyo, Kwin, Jim, Naren, (2005), *Microfinance et réduction de la pauvreté de la femme en Afrique, Comprendre la dérive vers le monde urbain*, L'Harmattan, Paris.

Djeumen, A., (2005), Banques rurales et développement dans la région de Nkong-Ni, département de la Ménoua (Ouest Cameroun), mémoire de maîtrise en Géographie/ Université de Dschang, 130 p

Ezin, Ami, (2020), Argent, lien social, émancipation féminine : sociologie des associations villageoises d'épargne et de crédit (AVE&C) et des groupes solidaires de microcrédit dans les préfectures d'Agou et de Zio au sud du Togo, Thèse de Doctorat Unique en Sociologie, Université Joseph Ki Zerbo, Ouagadougou.

Flynn, Justin, and Sumberg, James, (2018), Youth savings groups in Africa: they're a family affair. Enterprise Development and Microfinance Vol. 28 No. 3 September 2017

Gasse-Hellio, M., (2000) *Les tontines dans les pays en développement*, Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines.

Gash, Megan and Odell, Kathleen, (2013), « The Evidence-Based Story of Savings Groups: A Synthesis of Seven Randomized Control Trials », *A publication of the Savings-led Financial Services Working Group at SEEP*.

Guérin, Isabelle, (1997), « Microfinance et autonomie féminine », Document de travail N° 32.

Guérin, Isabelle, (2000), Pratiques monétaires et financières des femmes en situation de précarité, Thèse de doctorat en sciences économiques, Université Lumière Lyon 2.

Guérin, Isabelle, (2001), « Microfinance et autonomie féminine », Bureau International du Travail, Unité Finance et Solidarité, Document de travail n°32

Guérin, Isabelle, (2003), « Économie solidaire et inégalités de genre : une approche en termes de justice sociale », *Revue Internationale de l'Économie Sociale RECMA*, n°289, Juillet, pp. 40-57.

Greaney, Brian, et *al*., (2013), « Can Self-Help Groups Really Be "Self-Help"? », *National Bureau of Economic Research*, 1050 Massachusetts Avenue Cambridge, MA 02138 NBER Working Paper N°18970

Gupta, Jhumka et *al*., (2013), « Gender norms and economic empowerment intervention to reduce intimate partner violence against women in rural Côte d'Ivoire: a randomized controlled pilot

study », *BMC International Health and Human Rights*, http://www.biomedcentral.com/1472-698X/13/46.

Hofmann, E., et Kamala, M-G., (2003), « L'approche "genre"dans la lute contre la pauvreté : l'exemple de la microfinance », In, Développement socialement durable et la pauvreté, s.1., : PUB.

Hofmann, E., et Kamala, M-G., (2004), L'empowerment des femmes entre relativisme culturel et instrumentalisation dans les évaluations de la microfinance en Inde. *Premières journées du GRES, Bordeaux IV, 16-17*.

Huault, Isabelle, (1998), « Embeddedness et théorie de l'entreprise : Autour des travaux de Mark Granovetter », *Annales des Mines* - juin 1998, pp. 73-86.

Ksoll, Christopher, et *al*., (2013), « Impact of Village Savings and Loans Associations: Evidence from a Cluster Randomized Trial », *The Rockwool Foundation Research Unit Study*, Paper No. 56 l.

Labie, Marc, (2004), « Microfinance : un état des lieux », DOI 10.3917/med.126.0009, *Mondes en développement* 2004/2, No 126, pp. 9-23.

Labie, Marc, et al., (2010), « Microfinance : le temps de la maturité » ? DOI 10.3917/med.152.0007, *Mondes en développement* 2010/4, No. 152, pp. 7-11.

Laville, Jean-Louis, (2007), *L'économie solidaire. Une perspective internationale*, Hachette Littératures.

Lazarus, Jeanne, (2009), « L'épreuve du crédit », *Sociétés contemporaines* (n° 76), p. 17-39. DOI 10.3917/soco.076.0017.

Lelart, Michel, (2006), *De la finance informelle a la microfinance*, AUF et Editions des Archives Contemporaines

Lelart, Michel, (1990), *La tontine pratique informelle d'épargne et de crédit dans les pays en voie de développement*, Editions. AUPELF-UREF John Libbey Eurotext 6, rue Blanche, 92120 Montrouge, France, Paris.

Mayoukou, Célestin, (1994), *Le système des tontines en Afrique-Un système bancaire informel*, L'Harmattan, Paris.

Mayoux, Linda, (1998), *« L'empowerment des femmes contre la viabilité ? Vers un nouveau paradigme dans les programmes de microcrédit »*

Rankin, Katharine, N., (2001), « Governing development: neoliberalism, microcredit, and rational economic woman ». In *Economy and Society*, Vol. 30, No.1, pp. 18–37.

Morduch, Jonathan, (1999), « The Microfinance Promise », *Journal of Economic Literature*, Vol. 37, pp. 1569-1614.

Morduch, Jonathan, (2000), « The microfinance Schism », *Journal of World Development*, 28, No 4, pp. 617-629.

Morduch, Jonathan, and Haley, Daris, (2002), « Analysis of the Effects of Microfinance on Poverty Reduction », NYU Wagner Working Paper No. 1014, 163 p.

Mosley, Paul, et Hulme, David, (1996), Finance Against Poverty, vols.1 et 2, Routledge: London.

N'da, Paul, (2006), *Recherche et méthodologie en sciences sociales et humaines. Réussir sa thèse, son mémoire de master ou professionnel, et son article,* Paris, L'Harmattan, 276 p.

Servet, Jean-Michel, (2006), « Quand le microcrédit enferme les plus pauvres dans la dette », Le Temps, 8 décembre.

Servet, Jean-Michel, et Morvant-Roux, S., (2007), De l'exclusion financière à l'inclusion par la microfinance, Horizons Bancaires.

Servet, Jean-Michel, (2015), « Pourquoi l'impact du microcrédit sur la réduction de la pauvreté en Afrique subsaharienne est-il limité » ? *Informality and Urbanisation in African Contexts: Analysing Economic and Social Impacts*, Institut de hautes études internationales et du développement, Case postale 136, 1211 Genève 21 Switzerland, pp. 87-112.